



HAL
open science

Master Humanités et formation administrative

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Humanités et formation administrative. 2014, Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales. hceres-02040520

HAL Id: hceres-02040520

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040520v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Humanités et formation administrative

de l'Université Lille 3 – Sciences
humaines et sociales – Charles de
Gaulle

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université Lille 3 - Sciences humaines et sociales - Charles de Gaulle

Académie(s) : Lille

Etablissement(s) co-habilitation(s) au niveau de la mention : Université Lille 2 - Droit et santé, IAE

Mention : Humanités et formation administrative

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150008638

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Site du Pont de bois (Lille 3), Site de Moulin (Lille 2) et IAE.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

L'objectif de ce master est la préparation des étudiants aux concours de l'administration, tant générale que territoriale. Dès lors, il comporte un volet d'apports théoriques et professionnels sur le domaine, et un volet de préparation aux épreuves des concours.

Ce master est organisé avec un tronc commun et deux spécialités qui apparaissent dès le M1. Cela se traduit par la mutualisation de plusieurs Unités d'Enseignements (UE) tant à l'interne qu'à l'externe de ce diplôme.

Cette formation est dispensée par une équipe mixte d'universitaires et de professionnels (au total 30 à 50 professionnels interviennent).

Au delà du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) mis en place, il accueille (sur dossier tant en M1 qu'en M2) essentiellement des étudiants de formation initiale.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Ce master concentre les avantages et les limites de son objectif principal qui est la préparation à des concours administratifs (ceux d'attaché territorial pour la première spécialité et ceux de l'administration scolaire et universitaire pour la seconde).

Positionné clairement au sein de l'établissement, il présente un degré d'attractivité nationale intéressant (60 % des 90 candidatures sont extérieures à Lille 3) et un taux d'insertion professionnelle élevé (en lien avec les réussites aux concours) avoisinant les 75 %.

En termes d'avantages, la formation est attractive nationalement et plutôt efficace si l'on en juge les résultats et le taux de satisfaction des étudiants (15 réponses positives sur 19). Elle est adaptée aux besoins des étudiants tant en termes de préparation aux concours que d'insertion professionnelle (toutefois seulement en cas de réussite aux concours). Elle a su se donner les moyens de ses objectifs en constituant une équipe pédagogique spécifique (mixité entre enseignants, universitaires et professionnels), en mutualisant un nombre importants d'UE, y compris avec d'autres formations, en adoptant un suivi individualisé des étudiants et en développant des partenariats locaux solides avec les milieux socio-professionnels.

En termes de limites, citons d'abord un rattachement aux « humanités » dans l'intitulé qui ne se justifie pas. De plus, les fiches RNCP font état de secteurs d'activité ou de types d'emplois relativement diversifiés (y compris le secteur privé), alors que ce master cible clairement la préparation à des épreuves de concours administratifs.

De fait, il s'agit davantage d'un diplôme de master entièrement assujéti à la logique, à la structuration et aux résultats des concours. C'est le cas au niveau des contenus pédagogiques (pilotés par les attentes des concours), des modalités d'évaluation (calquées sur les épreuves des concours), de l'insertion (rabattue sur le taux de réussite aux concours). Il apparaît d'ailleurs que la réussite au concours (garantissant l'insertion) est plus importante que la réussite au master (qui lui est indexée).

Dès lors, le master perd son autonomie et abandonne tout ou partie de son niveau d'exigence. C'est clairement le cas de la formation à la recherche, largement minorée (l'adossé à deux unités de recherche semble peu opérant) et de l'absence totale de poursuite en thèse pour les étudiants. Dans ce cas, la démarche d'auto-évaluation (peu approfondie dans le dossier) n'a plus vraiment de sens, puisque l'orientation de la formation est directement pilotée par les concours.

En dépit de l'évaluation favorable de la campagne précédente de l'AERES, il paraîtrait nécessaire de s'interroger sur la pertinence de consacrer un master (un diplôme qui a ses objectifs et son niveau d'exigence propres) à préparer des concours administratifs.

- Points forts :

- La composition de l'équipe pédagogique, sa mixité (universitaires, professionnels), sa pluridisciplinarité.
- La mutualisation importante des unités d'enseignement couplée à un suivi individualisé.
- L'attractivité de la formation.

- Points faibles :

- Un assujettissement aux concours trop exclusif.
- La marge d'initiative pédagogique obérée par cet assujettissement.
- Un ancrage recherche insuffisant.

- Recommandations pour l'établissement :

Le projet de faire évoluer ce master vers des parcours ou des options spécifiques à "intérieur de différentes mentions, au service donc de projets individuels d'étudiants, paraîtrait une piste très intéressante. Plutôt qu'un master autonome dont la spécificité nous semble pour partie dévoyée, les contenus seraient positionnés, de manière plus pertinente, comme un complément de l'offre de masters.



Evaluation par spécialité

Administration territoriale

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Lille 3, Université Lille 2, IAE Lille 1 Villeneuve d'Ascq-Lille

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité cible la préparation aux concours d'attaché territorial. Comme spécificité de cette spécialité, il faut souligner un stage de six mois et le fonctionnement d'un conseil de perfectionnement annuel.

- Appréciation :

Les avantages et les limites déjà pointées au niveau de la mention s'appliquent à cette spécialité. L'attractivité est forte, avec des effectifs élevés (25 en M1 et 20 en M2, *numerus closus*). En revanche le nombre très important de mutualisations soulève la question du pilotage de la spécialité et de sa cohérence globale, même si un conseil de perfectionnement annuel peut apporter quelques ajustements. Le problème principal réside toutefois dans le fait que la logique et les objectifs d'un diplôme de niveau master se retrouvent instrumentalisés à la seule fin de préparation à des épreuves de concours.

- Points forts :

- Attractivité importante.
- Taux de satisfaction des étudiants.
- Organisation bien stabilisée.

- Points faibles :

- Objectifs limités à la préparation aux concours.
- Cohérence pédagogique à renforcer.
- Pilotage à renforcer.

- Recommandations pour l'établissement :

L'orientation envisagée, sous forme de parcours transversaux plutôt que d'une spécialité autonome, apparaîtrait logique et pertinente.



Administration générale, scolaire, universitaire et périscolaire

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Lille 3, Villeneuve d'Ascq.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité cible la préparation aux concours de l'administration scolaire et universitaire.

- Appréciation :

Les avantages et les limites déjà pointées au niveau de la mention s'appliquent à cette spécialité. Comme spécificité, il faut souligner que le suivi des stages est assuré par un enseignant référent.

Cette formation, contrairement à la précédente, semble avoir du mal à trouver sa place et apparaît même en bout de course. Une baisse sensible des recrutements à peine stabilisée (15 en 2013-2014) est constatée.

Le problème principal réside toutefois dans le fait que la logique et les objectifs d'un diplôme de niveau master se retrouvent instrumentalisés à la seule fin de préparation à des épreuves de concours.

- Points forts :

- La constitution de l'équipe pédagogique.
- L'expérience capitalisée.

- Points faibles :

- Objectifs limités à la préparation aux concours.
- Lisibilité et attractivité faible.
- Effectifs en baisse.

- Recommandations pour l'établissement :

Le projet de ne pas reconduire cette spécialité, mais de capitaliser cette expérience pour la mettre au service du développement de parcours transversaux paraîtrait pertinente.



Observations de l'établissement

Villeneuve d'Ascq, le 26 mars 2014

Monsieur le Directeur de la section des
formations et des diplômes de l'Agence
d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur

Monsieur le Directeur,

L'établissement a pris connaissance des évaluations de son offre de formation de la période contractuelle 2010/2013 et remercie les experts pour leur lecture attentive et la qualité de leur expertise.

Grâce à ces évaluations, l'université dispose d'un utile outil de diagnostic rejoignant sur de nombreux points ses propres analyses et ses stratégies pour le prochain contrat.

Les réponses aux observations vous ont été transmises, cependant certaines mentions n'ont pas fait l'objet de commentaires sur l'évaluation des experts de la part des équipes pédagogiques concernées.

Sur 15 mentions de master, 5 n'ont pas rédigé de réponse :

- Mention Création et études des arts contemporains (CEAC)
- Mention Sciences historiques
- Mention Langues étrangères appliquées
- Mention Sciences et métiers de l'éducation, de l'enseignement et de la formation (SMEEF)
- Mention Humanités et formation administrative

Sur 16 mentions de licence, 2 n'ont pas fait de réponse :

- Mention Sociologie-Histoire-Développement social
- Mention Economie quantitative et économétrie

Sur 7 spécialités de licences professionnelles, 5 n'ont pas fait de réponse :

- Spécialité Management des entreprises et des organisations du monde agricole
- Spécialité Journalisme de la presse hebdomadaire régionale
- Spécialité Gestion et édition de fonds photographiques et audiovisuels dans tous les secteurs d'activité
- Spécialité Conduite de chantier en aménagements paysagers
- Spécialité Chargé de communication de petites et moyennes organisations

L'université s'appuiera sur cette expertise pour affermir sa nouvelle offre de formation dans le cadre du prochain contrat quinquennal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Fabienne Blaise
Présidente